

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

187 AVENUE PASTEUR 49100 ANGERS

Adresse: 187 Avenue Pasteur 49100 ANGERS

Coordonnées GPS: 47.47684442702106, -0.532427877187729

Cadastre: BK 296

Commune: ANGERS

Code Insee: 49007

Reference d'édition: 2473920

Date d'édition: 02/11/2023

Vendeur:

M.MME LEBRETON

Acquéreur:



PEB : NON

Radon : NIVEAU 3

58 BASIAS, 1 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Type	Exposition	Plan de prevention		
Informatif PEB	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit		
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 2		
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 3		
Informatif Sols Argileux	OUI	Niveau de risque : Moyen Une étude géotechnique est obligatoire sur cette parcelle en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 68)		
PPR Naturels Inondation	NON	Inondation Bassin de Maine	Approuvé	01/11/1966
		Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau Bassin de Maine	Approuvé	01/11/1966
		Inondation Bassin de la Maine	Approuvé	28/07/1967
		Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau Bassin de la Maine	Approuvé	28/07/1967
		Inondation Bassin de Maine	Approuvé	15/10/2009
		Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau Bassin de Maine	Approuvé	15/10/2009
		Inondation Bassin de La Loire	Approuvé	08/12/2002
		Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau Bassin de La Loire	Approuvé	08/12/2002
		Inondation Bassin et de la Loire	Approuvé	22/02/2021
		Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau Bassin et de la Loire	Approuvé	22/02/2021
PPR Miniers	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Miniers		
PPR Technologiques	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Technologiques		

"Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr" article R.125-25

DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES

<https://www.info-risques.com/short/WSXXY>

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus, vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° DDT-SUAR/PR n°2020-18-2020-002 du 25 JUN 2020 Mis à jour le

Adresse de l'immeuble 187 Avenue Pasteur Code postal ou Insee 49100 Commune ANGERS
Références cadastrales : BK 296

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N Oui Non

prescrit anticipé approuvé date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondation crue torrentielle remontée de nappe avalanches
cyclone mouvements de terrain sécheresse géotechnique feux de forêt
séisme volcan autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du risque érosion

> Le terrain est situé en secteur du recul du trait de cote (érosion) Oui Non

Si oui, exposition à l'horizon des: 30 ans 100 ans

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M Oui Non

prescrit anticipé approuvé date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvements de terrain autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Oui Non

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique effet thermique effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé Oui Non

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte :

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement Oui Non

L'immeuble est situé en zone de prescription Oui Non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5
très faible faible modérée moyenne forte

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) Oui Non

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3 Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan d'exposition au bruit (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB: Oui Non

Si oui, les nuisances sonores s'élèvent aux niveau: zone D zone C zone B zone A
faible modérée forte très forte

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

* catastrophe naturelle minière ou technologique

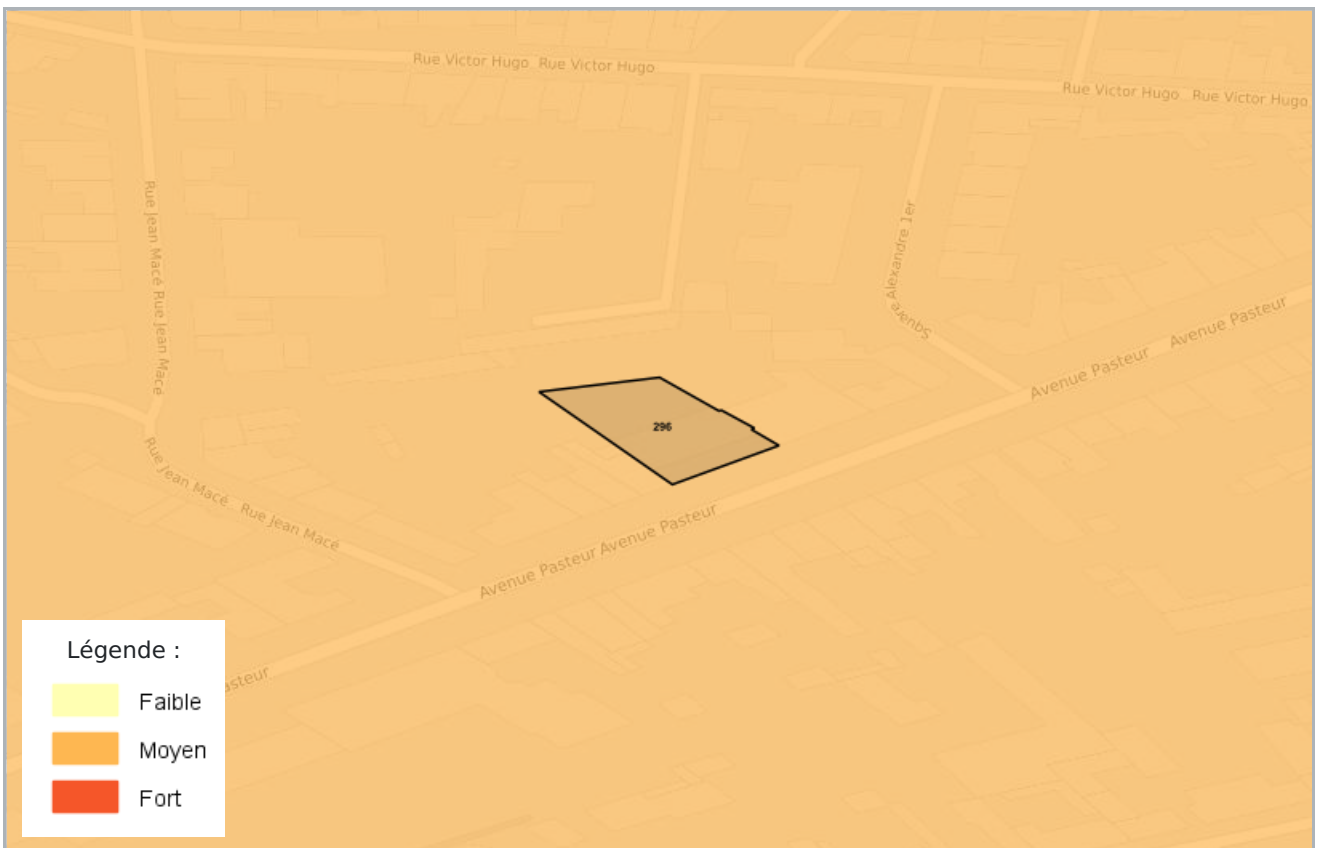
> L'information est mentionnée dans l'acte de vente Oui Non

vendeur M.MME LEBRETON date / lieu 02/11/2023 / ANGERS acquéreur

CARTOGRAPHIE DES INONDATIONS



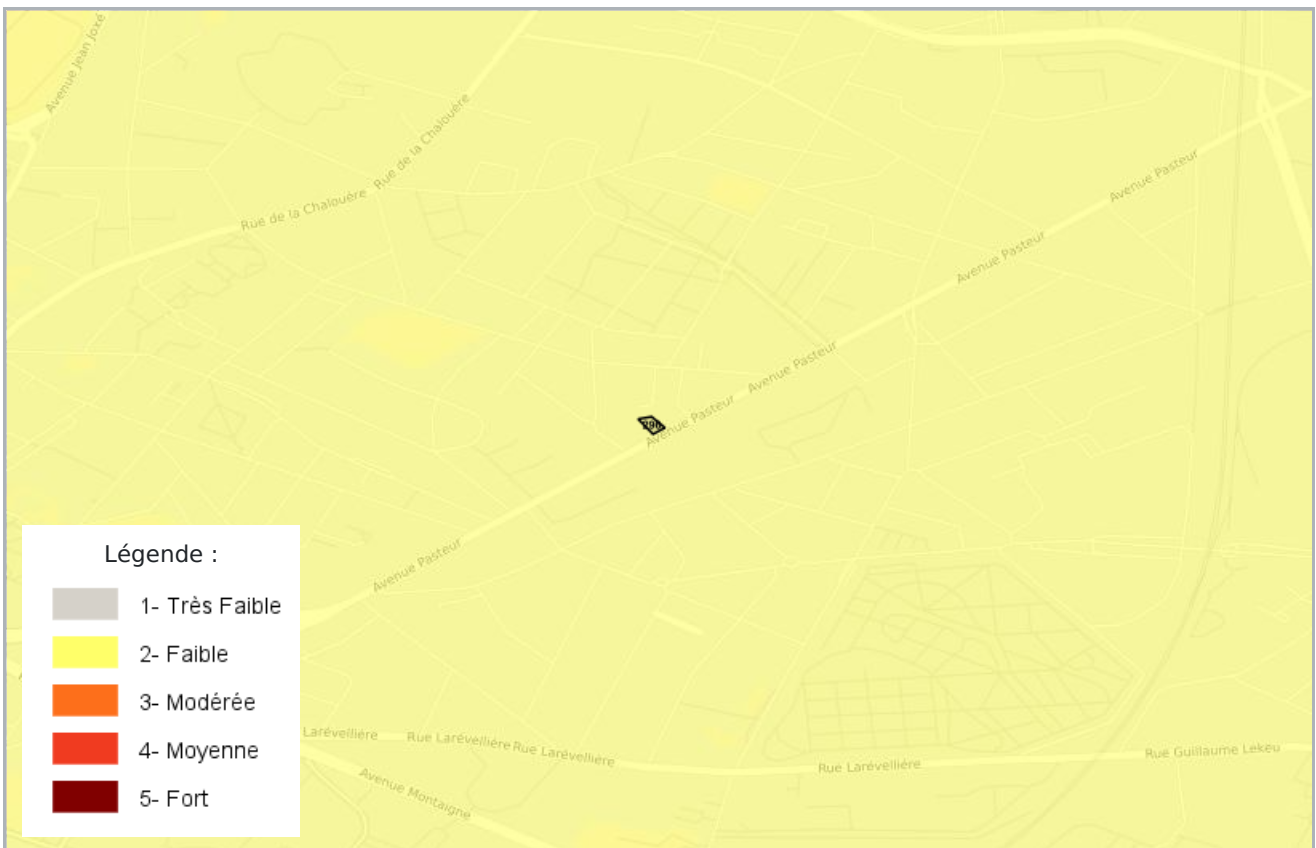
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES)



RADON



CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS (BASOL / BASIAS)



PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

186 avenue Pasteur ANGERS		159 mètres
SSP4004331 En arrêt	MOBIL OIL, STATION SERVICE, £	
198 avenue PASTEUR ANGERS		207 mètres
SSP4004332 Indéterminé	LUICIANI Mr ,FORD (AGENT), GARAGE, AVT SHELL-BERRE (SA), STATION SERVICE, AVT MOBIL	
47 rue HUGO (Victor) ANGERS		236 mètres
SSP4004267 En arrêt	MAFRAIS Emile, DLI	
2 bis boulevard FOY (du général) ANGERS		246 mètres
SSP4004225 Indéterminé	CENTRE D'ETUDE DE L'EQUIPEMENT DE L'OUEST, GARAGE/DLI, AVT PONTS ET CHAUSSEES, £	
None boulevard DEUX CROIX (des) ANGERS		287 mètres
SSP4004201 Indéterminé	ELF DISTRIBUTION (SA), STATION SERVICE	
125 rue PASTEUR ANGERS		358 mètres
SSP4004330 Indéterminé	BEAUVILAIN G., GARAGE/DLI, AVT BEAUMONT Henri, AVT MARIN Alexis, AVT BLANCHARS, £ GARAGE SAINT MICHEL	
98 rue PRE PIGEON (du) ANGERS		396 mètres
SSP4004370 En arrêt	ANGERES RADIA, REPARATION RADIATEURS/ TRAITEMENT ET TRAVAIL DES METAUX, £	
23 rue BRISEPOTIERE (de la) ANGERS		458 mètres
SSP4004166 En arrêt	Cie ANGEVINE DES PLASTIQUES (SA) , DUTHE A. (PDG), PLASTURGIE/DLI	
9 rue TERRIEN COCHEREL ANGERS		491 mètres
SSP4004397 En arrêt	CENTRE D'EDUCATION ET DE SECURITE ROUTIERE : CESR49, FORMATION ROUTIERE/DLI	

La liste suivante contient des sites BASIAS qui ne peuvent être localisés avec précision

None avenue BD DE GEORGES CLEMENCEAU, T LAVAL ANGERS		--
SSP4004279 Indéterminé	LEONARD (ETS), FONDERIE	
None avenue PATTON (du Général) ANGERS		--
SSP4004314 Indéterminé	CHUPIN, GARAGE/DLI	
None Place MENDES FRANCE (Pierre) ANGERS		--
SSP4006532 En arrêt	OD (STE), GAUTHIER, STATION SERVICE	
None FOURS A CHAUX (Près des) ANGERS		--
SSP4004223 En arrêt	TROTTIER Mr, TUYAUX BOIS ENROBES BITUMES	
22 rue TANNERIE (de la) ANGERS		--
SSP4006535 Indéterminé	DUVIVIER André, FONDERIE D'ALUMINIUM	
None boulevard ARAGO ANGERS		--
SSP4004120 Indéterminé	PAJOT A., CONSTRUCTEUR MECANICIEN	
None Gare SERGE (Saint) ANGERS		--
SSP4004241 Indéterminé	TRAMARS Mr, DLI, AVT BAILLARDEAU Mr	
None rue GUINEL (Edouard) ANGERS		--
SSP4004262 Indéterminé	ANGERS (COMMUNE DE), DLI	
28 route PYRAMIDE (de la) ANGERS		--
SSP4004371 Indéterminé	TOTAL (CFR), STATION SERVICE	
93 avenue GASNIER (René) ANGERS		--
SSP4004251 En arrêt	BLANZY OUEST (Cie PETROLIERE), DLI	
None CLEMENCEAU (Georges) ANGERS		--
SSP4004278 Indéterminé	VORUZ ET LAURENT, FONDERIE	
None rue MAILLE ANGERS		--
SSP4004291 En arrêt	BARADEZ Mr, FONDERIE	

None rue VOLNEY ANGERS		--
SSP4004414 Indéterminé	MALINGE ET GUILLET, GARAGE	
None rue DUBOIS (Albéric) ANGERS		--
SSP4004203 Indéterminé	FENAILLE ET DESPEAUX, RAFINEURS/DLI	
None rue CHAMBRE AUX DENIERS (DE LA) ANGERS		--
SSP4004444 Indéterminé	PORSCHE-MITSUBISHI, GARAGE/CONCESSIONNAIRE <i>SCI LA CHAMBRE AUX DENIERS</i>	
None route départementale 411 ANGERS		--
SSP4004195 Indéterminé	SEO : STE ELETRONIQUE DE L'OUEST, LIHOREAU Henri (PDG), ELECTRONIQUE/DLI	
None CLEMENCEAU (Georges) ANGERS		--
SSP4004277 Indéterminé	QUENION Auguste, METALLURGIE/FONDERIE	
None Chemin CHALOUERE (DE LA) ANGERS		--
SSP4004180 Indéterminé	VIGNOT Remi, DROGUERIE/DLI	
None Gare SERGE (saint) ANGERS		--
SSP4004244 Indéterminé	MOTOLINE (SA), DEPOT BITUME LIQUIDE	
None avenue PATTON (du général) ANGERS		--
SSP4004315 Indéterminé	DOMAINE DE BELLE BEILLE, LABO OENOLOGIQUES ET VITICOLES/DLI	
None rue MONTREJEAU (grand) ANGERS		--
SSP4004258 En arrêt	BATIDOC, TRAITEMENT DU BOIS	
None route BRIOLLAY (DE) ANGERS		--
SSP4004405 Indéterminé	SPI, DCL/TP/MATERIEL PREFABRIQUE	
None avenue JOXE (Jean) ANGERS		--
SSP4004456 Indéterminé	LOCATI, PROST Michel TRANSPORT (SARL), TRANSPORT/DLI	
None Gare SERGE (Saint) ANGERS		--
SSP4004242 Indéterminé	FRANCO-EGYPTIENNE (STE), DELES Raoul (REPRESENTANT), DLI	
None Gare NOYERS (les) ANGERS		--
SSP4004233 En arrêt	STE GENERAL DES CHEMINS DE FER, GARE/DLI	

None rue FAIDHERBE ANGERS		--
SSP4004218 Indéterminé	ANTAR (SA), DLI, AVT STE FRANCAISE DES ESSENCES PETROLES ET NAPHTES	
None Quai FAURE (Félix) ANGERS		--
SSP4004449 Indéterminé	BRISSET Mr, NEGOCIANT/DLI	
None Gare MAITRE-ECOLE ANGERS		--
SSP4004232 Indéterminé	CRAM A. (STE), DLI	
None Gare SERGE (Saint) ANGERS		--
SSP4004239 Indéterminé	THEZALAIS Mr, NEGOCIANT CHARBON/DLI	
None Gare SERGE (saint) ANGERS		--
SSP4004243 Indéterminé	MOBIL OIL, SOCONY-VACUM (SA), DLI	
None Chemin MONTECLAIR (de) ANGERS		--
SSP4004308 Indéterminé	BRISSET (ETS), BERTHOUD (ADMINISTRATEUR), DLI	
31 rue LAREVEILLERE ANGERS		--
SSP4004274 Indéterminé	STE BITUME LIQUIDE, DEPOT BITUME	
5 boulevard BON PASTEUR ANGERS		--
SSP4004154 En arrêt	TOTAL (CFR), STE LILLE BONNIERES ET COLOMBES, STATION SERVICE	
None JUSTICES (les) ANGERS		--
SSP4004389 Indéterminé	FONDERIE, BOLLE Mr	
None route BRIOLLAY (DE) ANGERS		--
SSP4004446 En arrêt	TRAVAIL ELECTRIQUE DES METAUX (STE), ROBERT Henri (DG), ELECTRICITE/METALLURGIE	
None rue PRE PIGEON (du) ANGERS		--
SSP4004367 Indéterminé	UNION EPICERIE ANGEVINE, DLI	
None FOURS A CHAUX (Près les) ANGERS		--
SSP4004222 En arrêt	FABRIQUE D'ALLUMETTES CHIMIQUES	
None Gare SERGE (Saint) ANGERS		--
SSP4004238 Indéterminé	ENTREPOT DES COMBUSTIBLE DE L'OUEST, NEGOCIANT/DLI	

None rue PASTEUR ANGERS		--
SSP4004316 Indéterminé	ESSO STANDART, STATION SERVICE	
None route BRIOLLAY (DE LA) ANGERS		--
SSP4004445 En arrêt	SHELL-BERRE (SA), STE AMERICAINE DES PETROLES JUPITER, DLI, STE LES FILS DE A. DEUTSCH DE LA MEURTHE	
None Zone industrielle NORD ANGERS		--
SSP4004422 Indéterminé	SAIEM ANGERS, STE IMMOBILIERS DE LA CAISSE DES DEPOTS, DLI/CHAUFFERIE	
None boulevard BLANCHAIN ANGERS		--
SSP4004145 Indéterminé	RENAULT (AGENT), ANGERS SUD AUTOMOBILE (SA), POITOU Joel, CAROSSIER/REPARATION AUTO/VENTE	
None avenue PATTON (du Général) ANGERS		--
SSP4004311 Indéterminé	LABOULAIS (USINE), CHAUDRONNERIE/FONDERIE	
None rue SALPINTE (DE) ANGERS		--
SSP4004388 Indéterminé	STE IMMOBILIERE LE TOIT ANGEVIN, PERIER ALBERT (PST), CHAUFFAGE/DLI	
None SITE TECHNOPOLITAIN ANGERS		--
SSP4004395 Indéterminé	GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC GEVES, RECHERCHE/DLI	
None Gare SERGE (Saint) ANGERS		--
SSP4004237 Indéterminé	HUILCOMBUS (STE), DLI, AVT LILLE-BONNIERS ET COLOMBES (STE)	
89 ter rue VOLNEY ANGERS		--
SSP4004417 En arrêt	COLIN Raymond, GARAGE/DLI, AVT HUILCONBUS (STE), DLI	
None Gare SERGE (Saint) ANGERS		--
SSP4004240 Indéterminé	ANTAR (SA), DLI, AVT STE LES CONSOMMATEURS DE PETROLE, AVT MELON Mr, AVT GUILLES DES BUTES Georges	
None avenue GASNIER (René) ANGERS		--
SSP4004246 Indéterminé	ELF DISTRIBUTION (SA), STATION SERVICE	

LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

SSP001275601Ancien Centre d'Études et de
Construction de Prototypes (CECP)-
(Avenue Général)

Entre 1930 et 1960, ce site a accueilli des activités potentiellement polluantes (garage et dépôt de carburant) et a fait l'objet d'un récépissé de déclaration daté du 4 janvier 1950. Le site est d'une superficie de 3500 m² dont 2700 m² de surface bâtie. Il comprend une station service associée à un atelier d'ajustage, un magasin de dépôt d'essence, des ateliers associés au garage et une zone de stockage de carburant et de lubrifiant. Dans les années 1960, ce site a cessé ces activités. A cette date et au vu de l'évolution de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), ce site n'était plus classé ICPE. Par conséquent, les obligations réglementaires qui incombent à l'ancien exploitant en matière de cessation d'activité et de remise en état du site ne relèvent plus de la police des installations classées. Dans ces mêmes années, le site devient le Centre d'Études et de Construction de Prototypes (CECP) et exerce des activités d'entretien de véhicules, de mécanique, de réparation et de peinture qui ne sont pas soumises à la réglementation ICPE. L'occupation intérieure des espaces est modifiée. La station service, l'atelier d'ajustage et le magasin de dépôt d'essence ont été remplacés par des bureaux et un magasin électronique. Le fonctionnement du site cesse en 2012 et celui-ci est transféré à France Domaine. L'environnement voisin est considéré comme vulnérable et sensible. En effet, le sous-sol est constitué de terrains perméables situés sur une nappe peu profonde (<10m) s'écoulant vers l'ouest. Le site, situé dans un quartier résidentiel (habitations avec jardins) avec deux écoles situées à moins de 400 m du CECP.

LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun site ICPE a moins de 500 mètres



Préfecture : Maine-et-Loire
Commune : ANGERS

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

187 Avenue Pasteur
49100 ANGERS

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation	
Mouvement de Terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/12/1996	31/08/1998	19/11/1998	11/12/1998	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/05/1989	31/12/1991	16/10/1992	17/10/1992	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	15/07/2003	16/07/2003	03/10/2003	19/10/2003	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	21/12/1993	15/01/1994	30/06/1994	09/07/1994	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/1988	20/02/1988	07/04/1988	21/04/1988	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	11/05/2016	11/05/2016	28/06/2016	20/07/2016	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	25/07/1983	26/07/1983	10/09/1983	11/09/1983	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Grêle	25/07/1983	26/07/1983	10/09/1983	11/09/1983	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Tempête	25/07/1983	26/07/1983	10/09/1983	11/09/1983	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	31/12/2020	30/12/2021	10/07/2022	25/07/2022	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	24/07/1994	24/07/1994	15/11/1994	24/11/1994	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	22/08/2011	22/08/2011	28/11/2011	01/12/2011	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	31/03/2022	29/09/2022	02/04/2023	02/05/2023	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	19/09/2020	19/09/2020	23/11/2020	03/12/2020	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/1992	30/11/1996	19/09/1997	11/10/1997	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	19/06/2021	21/06/2021	30/06/2021	02/07/2021	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	10/08/1997	10/08/1997	12/03/1998	28/03/1998	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	31/12/1982	11/01/1983	13/01/1983	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	28/04/1983	16/05/1983	18/05/1983	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	22/11/2005	13/12/2005	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Etabli le :

Nom et visa du vendeur

Visa de l'acquéreur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami

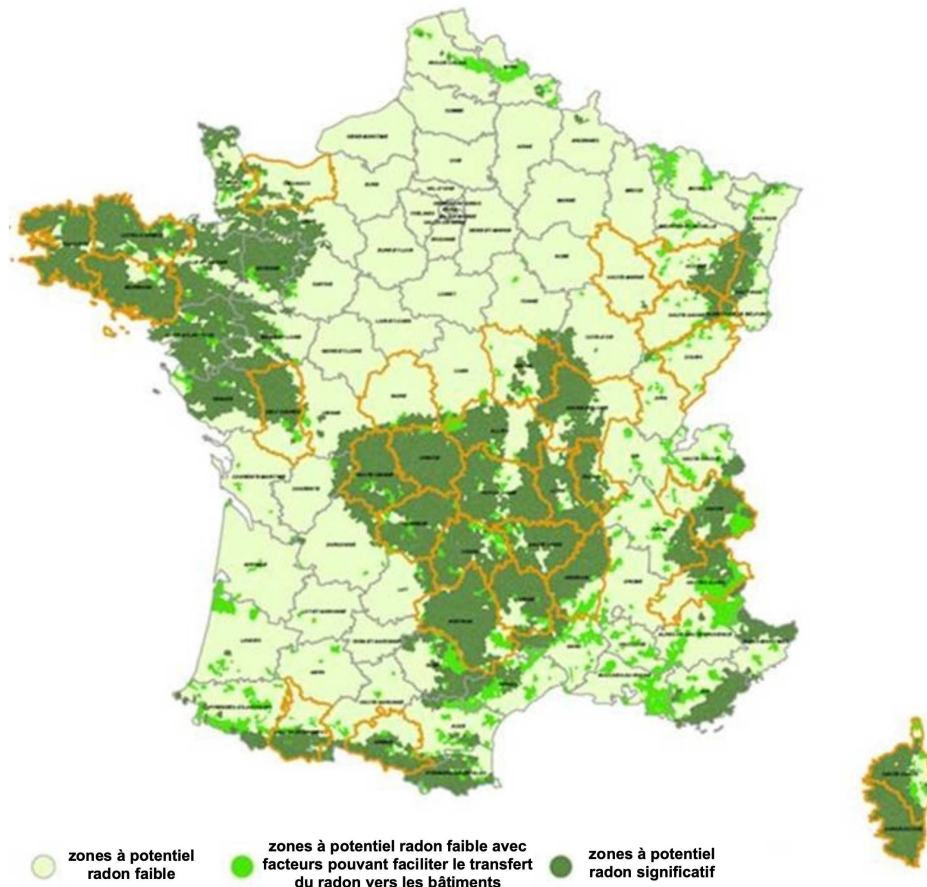


ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

Information des acquéreurs et des locataires sur le risque radon



Exemple de la carte des zones à potentiel radon des sols pour la France métropolitaine

Le potentiel radon des sols de **ANGERS (49100)** est **significatif (zone 3)**

Qu'est-ce que le radon ?

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte chimiquement. Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans le sol et les roches.

Le radon est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau avec une concentration très variable d'un lieu à l'autre suivant de nombreux facteurs : pression, température, porosité, ventilation...

Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne reste généralement très faible. Par contre, dans les espaces clos comme les bâtiments, il peut s'accumuler et atteindre parfois des concentrations élevées.

Les zones les plus concernées par des niveaux élevés de radon dans les bâtiments sont celles ayant des formations géologiques naturellement riches en uranium (sous-sols granitiques et volcaniques).

La concentration en radon se mesure en becquerel par mètre cube d'air (Bq/m^3) et le niveau moyen de radon dans l'habitat français est inférieur à $100 Bq/m^3$. Il existe néanmoins d'importantes disparités liées aux caractéristiques du sol, mais aussi du bâtiment et de sa ventilation. La concentration varie également selon les habitudes de ses occupants en matière d'aération et de chauffage.

Quel est le risque pour la santé ?

Le radon est classé comme cancérigène certain pour le poumon depuis 1987 (Centre international de recherche sur le cancer de l'OMS). En effet, le radon crée, en se désintégrant, des descendants solides radioactifs (polonium, bismuth, plomb) qui peuvent se fixer sur les aérosols de l'air et, une fois inhalés, se déposer le long des voies respiratoires en provoquant leur irradiation.

À long terme, l'inhalation du radon conduit à augmenter le risque de développer un cancer du poumon. Cette augmentation est proportionnelle à l'exposition cumulée tout au long de sa vie.

En France, le radon est la seconde cause de cancer du poumon, après le tabac, et on estime qu'environ 3000 décès par an lui sont imputables. Qui plus est, pour une même exposition au radon, le risque de développer un cancer du poumon est environ 20 fois plus élevé pour un fumeur que pour un non-fumeur.

Comment **connaître** l'exposition au radon dans son habitation ?

Le seul moyen de connaître son niveau d'exposition au radon est de le mesurer grâce à des détecteurs (dosimètres radon) pendant au moins de 2 mois en période de chauffe (mi-septembre à fin avril) dans les pièces aux niveaux les plus bas occupés (séjour et chambre de préférence). En effet, le radon provenant principalement des sols sous les bâtiments, les expositions les plus élevées se situent généralement dans les lieux de vie les plus proches du sol.

Les détecteurs sont commercialisés et analysés par des laboratoires spécialisés (renseignements disponibles sur les sites internet mentionnés dans les contacts utiles ci-dessous). Des détecteurs peuvent également être mis à disposition ponctuellement lors de campagnes de prévention (renseignements auprès de sa commune, de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)).

Il est recommandé d'avoir un niveau de radon dans son logement inférieur au niveau de référence fixé à 300 Bq/m³, et plus généralement, le plus bas raisonnablement possible.

Comment **réduire** l'exposition au radon dans son habitation ?

Des solutions techniques existent pour réduire la concentration en radon dans son habitation :

- ✓ Aérer quotidiennement son domicile par l'ouverture des fenêtres au moins 10 minutes par jour ;
- ✓ Ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air, quand elles existent, et les nettoyer régulièrement ;
- ✓ Veiller à l'entretien régulier du système de ventilation, quand il existe, et à changer les filtres régulièrement.

Les travaux d'aménagement suivants permettent également de réduire la concentration en radon dans son habitation :

- ✓ Assurer l'étanchéité de l'interface entre le bâtiment et le sol vis-à-vis du passage du radon (fissures, joints sol/mur, passages des réseaux) ;
- ✓ Améliorer, rétablir ou mettre en œuvre une ventilation naturelle ou mécanique dans le soubassement de son domicile.

Les solutions techniques sont à choisir et à adapter à son bâtiment. Aussi, il est conseillé de faire appel à des professionnels du bâtiment qui pourront réaliser un diagnostic de la situation et aider à choisir les solutions les plus adaptées. Une fois ces solutions mises en œuvre, il est recommandé de vérifier leur efficacité en réalisant de nouvelles mesures de radon.

Le **potentiel radon des sols**

Le potentiel radon des sols représente la capacité du sol à émettre du radon. Il prend en compte la richesse en uranium et radium présents dans les roches du sous-sol, la porosité du sol ainsi que plusieurs facteurs géologiques particuliers pouvant favoriser la remontée du radon vers la surface comme les failles, les cavités souterraines, les zones minières...

Il ne permet pas de connaître la concentration dans son habitation et donc son exposition réelle au radon qui dépend aussi de la qualité de la construction et de son mode de vie. Il permet toutefois d'émettre certaines recommandations selon son intensité.

Recommandations pour une commune à potentiel radon significatif (zone 3)

Il est recommandé de procéder au mesurage du radon dans son logement dans des pièces aux niveaux les plus bas occupés. Le nombre de détecteurs à placer dépend de la surface du bâtiment, avec a minima deux détecteurs à positionner de préférence dans le séjour et une chambre.

Si les **résultats sont inférieurs au niveau de référence de 300 Bq/m³**, aucune action particulière n'apparaît aujourd'hui nécessaire, à l'exception des bonnes pratiques en termes de qualité de l'air intérieur de son logement (aération quotidienne de son logement par ouverture des fenêtres au moins dix minutes par jour, pas d'obstruction des systèmes de ventilation...).

Si les **résultats dépassent légèrement le niveau de référence**, il est recommandé de mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire l'exposition au radon dans son habitation. De nouvelles mesures sont à réaliser à l'issue de la réalisation des travaux pour vérifier leur efficacité.

Si les **résultats dépassent fortement le niveau de référence (> 1000 Bq/m³)**, il est fortement recommandé de mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire l'exposition au radon dans son habitation. Les solutions sont à choisir et à adapter au bâtiment. Aussi, il est conseillé de faire appel à des professionnels du bâtiment qui pourront réaliser un diagnostic de la situation et aider à choisir les solutions les plus adaptées. Ces solutions peuvent être mises en œuvre progressivement en fonction des difficultés de réalisation ou de leur coût. À l'issue des travaux, il convient de réaliser de nouvelles mesures de radon pour vérifier leur efficacité.

Quel que soit le niveau de radon mesuré dans son logement, si des travaux de rénovation énergétique sont engagés (changement des fenêtres...), il convient de s'assurer du maintien d'un taux de renouvellement de l'air suffisant et d'aérer quotidiennement son logement par ouverture des fenêtres au moins dix minutes par jour. De nouvelles mesures de radon sont également conseillées pour connaître l'évolution de sa situation.

Pour en savoir plus - contacts utiles

Ministère de la transition écologique et solidaire : www.georisques.gouv.fr

Ministère des solidarités et de la santé : www.solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/radon

Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales : www.cohesion-territoires.gouv.fr/radon

Au niveau régional :

ARS (santé, environnement) : www.ars.sante.fr

DREAL (logement) : www.developpement-durable.gouv.fr/Liste-des-21-DREAL

Informations sur le radon :

Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (risque, mesure) : www.irsn.fr/radon

Centre scientifique et technique du bâtiment (solutions techniques) : extranet.cstb.fr/sites/radon/